

L'hon. M. EULER: Le National-Canadien va-t-il effectuer des dépenses imputables sur le compte capital, et l'Etat va-t-il payer un loyer pour l'usage du local? C'est ce que l'on a fait à Toronto, il me semble; je ne crois pas que le gouvernement fédéral ait contribué directement aux frais de construction.

L'hon. H. A. STEWART: L'on m'assure que l'Etat a contribué à ces frais au fur et à mesure que les travaux avançaient; nous allons faire de même ici.

L'hon. M. EULER: C'est-à-dire que nous sommes propriétaires partiels de la gare mixte à Toronto?

L'hon. H. A. STEWART: En effet; nous sommes propriétaires de l'extrémité de l'est.

L'hon. M. EULER: Et le Gouvernement va conclure un arrangement pareil à Windsor?

L'hon. H. A. STEWART: C'est l'objet du présent crédit.

M. SANDERSON: Le ministre peut-il fournir au comité quelques renseignements touchant la part dépensée en Ontario, des deniers votés pour venir en aide aux chômeurs? Je m'intéresse surtout à ce que l'on appelle les édifices publics. J'ai lieu de croire que l'on a puisé dans cette caisse du chômage, par l'intermédiaire des provinces et des municipalités, pour la construction d'édifices publics; je veux savoir quels sont ces édifices et ce qu'ils ont coûté.

L'hon. H. A. STEWART: Je crois que ma réponse s'applique également à d'autres questions qui m'ont été faites: Il ne s'est effectué aucune dépense par l'intermédiaire du ministère des Travaux publics pour atténuer le chômage.

M. SANDERSON: Le ministre a-t-il bien dit que, pour la province d'Ontario, on n'a pas puisé dans ce fonds?

L'hon. H. A. STEWART: Pas un dollar des 20 millions n'a été déboursé par l'entremise du département des Travaux publics: toutes ces dépenses ont été faites en collaboration avec les gouvernements provinciaux et les municipalités sous les auspices du ministère du Travail. Dans notre département nous n'avons pas de renseignement sur ces dépenses. La caisse du chômage n'a pas été utilisée pour la construction d'édifices fédéraux, que je sache.

M. SANDERSON: Je comprends bien que le département des Travaux publics n'ait pas fait de dépense pour aider aux chômeurs; seulement je crois qu'il a été déboursé cer-

[L'hon. H. A. Stewart.]

tains deniers pour le compte d'édifices publics qui, en définitive, relèveront du ministère fédéral des Travaux publics.

L'hon. H. A. STEWART: On n'a fait aucune dépense pour un édifice qui dépendra du département des Travaux publics, que je sache. Cette aide aux chômeurs a été entreprise de concert avec les municipalités et les provinces et l'argent a été dépensé pour le compte de travaux municipaux et provinciaux, non pas de travaux fédéraux proprement dits.

M. SANDERSON: Cette réponse s'applique-t-elle aux autres provinces aussi? Aucun de ces deniers n'a été déboursé pour des édifices publics dans les autres provinces?

L'hon. H. A. STEWART: Cette caisse n'a été utilisée pour la construction d'aucun édifice fédéral dans aucune des provinces.

M. FACTOR: Le ministre a-t-il bien dit que le crédit de \$670,000 destiné à l'hôtel de la douane à Toronto soldera au complet les frais du premier élément de cette entreprise?

L'hon. H. A. STEWART: Exactement. Ce crédit servira à compléter les travaux qui sont actuellement en voie de construction, comme mon honorable ami sait.

M. FACTOR: Le ministre a-t-il l'intention de réaliser les plans de cet hôtel de la douane dans toute leur conception première?

L'hon. H. A. STEWART: Les prévisions budgétaires ne comportent aucun supplément aux travaux pour cette année.

M. FACTOR: Je m'en rends très bien compte, mais je voudrais savoir si le Gouvernement a abandonné les plans et n'a plus l'intention de compléter cet édifice de la douane?

L'hon. H. A. STEWART: Oh! non. Nous n'abandonnons pas les plans. Avec le temps et selon les circonstances, nous terminerons cet édifice, je n'en doute pas.

Sir EUGENE Fiset: Le ministre nous a déclaré il y a quelques instants, et c'est vrai, qu'aucune partie des vingt millions de dollars votés l'automne dernier n'a été dépensée par son département en travaux publics, mais je voudrais savoir si on a utilisé une partie de cette somme pour construire des édifices publics qui plus tard deviendront la propriété de son ministère.

L'hon. H. A. STEWART: A ma connaissance, on n'a pas fait de telles dépenses.

M. SANDERSON: Le ministre voudra-t-il essayer d'obtenir ces renseignements et en faire part au comité?